

FORMATION PRÉVENTION DES RISQUES – PREV

L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs. Ces mesures comprennent :

- des actions de prévention des risques professionnels et de la pénibilité au travail,
- des actions d'information et de formation,
- la mise en place d'une organisation et de moyens adaptés.

Cela passe par l'organisation des secours, l'évaluation des risques avec la transcription des résultats dans un Document Unique, la mise en place d'une démarche de prévention avec l'information et la formation des salariés.

Durée de la formation :

- 14 heures en présentiel ou en distanciel réparties sur 2 journées consécutives ou non

Effectif :

- 1 à 10 personnes en intra

Public :

- Personne participant à la prévention de l'entreprise

Prérequis :

- Aucun

Accessibilité :

- La formation pourra être adaptée aux personnes présentant un handicap. Nous contacter en amont pour définir les adaptations nécessaires.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'objectif de la formation est d'acquérir des notions de santé et sécurité au travail pour participer à la démarche de prévention des risques professionnels.

COMPETENCES DEVELOPPEES

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Apprécier la situation de travail au regarde de la prévention des risques
- Identifier les risques professionnels
- Proposer des actions de prévention et d'amélioration des conditions de travail





Réglementation :
- Art. L.4411-6 CT

Méthodes pédagogiques :
- Exposé théorique et réalisation d'exercices pratiques en lien avec l'activité de l'établissement

Moyens pédagogiques :
- Vidéoprojecteur, documents INRS, Code du Travail…

Encadrement :
- Intervenant en prévention des risques professionnels (IPRP) et ingénieur en santé & sécurité au travail

Evaluation :
- QCM

Attribution finale :
- Attestation de formation

Renouvellement :
- Formation continue recommandée régulièrement.

Tarif :
- Devis sur demande, sans engagement.
- Inscription à france@fps95.com minimum 15 jours avant la formation

CONTACT :
France Prévention Secourisme
9 rue Denis Papin – 95280 JOUY-LE-MOUTIER
France MARQUE – Gérante
06 27 22 65 58 / france@fps95.com

CONTENU

- Réglementation
- Responsabilités
- Notions de zone de danger et de situation dangereuse avec **schéma d'apparition du dommage**
- **Accidents** de travail (AT), accident de trajet (ATJ) et **maladies** professionnelles (MP)
- **Enjeux** de la prévention (humains, juridiques, économiques et sociaux)
- **Acteurs** internes et externes de la prévention
- Divers **risques professionnels** : chutes, incendie, électricité, RPS, manutention…
- **Document unique** d'évaluation des risques
- Principes généraux de prévention (**PGP**) dont le port des EPI
- **Plan d'action**, programme d'action, bilan annuel
- **Analyse de poste**
- **La communication** en matière de prévention
- **Démarche de prévention** et amélioration continue

Mise à jour : Sept 2026